

# Nouvelles des bénévoles actifs à EVAM Sainte-Croix

## Noël 2011

L'action des bénévoles de Sainte-Croix suit deux axes.

→ **A l'intérieur d'EVAM**

- 1. **Cafés** (ou plutôt des collations)
- 2. **Vestiaire**
- 3. Organisation de **fêtes**
- 4. Depuis peu, les **parrainages** (voir plus bas).
- 5. Nous aidons à mettre sur pied des **journées thématiques**

→ **A l'extérieur**

- 6. **Synergie avec les paroisses**
- 7. **Contact avec EVAM**
- 8. **Mise en réseau** avec d'autres institutions
- 9. **Visibilité**
- 10. **Assemblée générale**

Résumé des nos activités :

- ad 1. **Collation du « café-contact »** tous les lundis entre 10h et 11h30. Hormis pendant Ramadan, ces rencontres sont bien fréquentées, **nous touchons chaque fois entre 30 et 40 personnes**. Les échanges portent sur la vie quotidienne, mais il n'est pas rare que des requérants nous demandent conseil pour traduire des lettres, se faire expliquer des démarches. Des liens se tissent, et quand nous nous croisons dans la rue, nous nous saluons. Nous ne sommes pas des assistants sociaux et n'interférons pas dans le travail d'EVAM (nous avons toutes et tous signé une charte des bénévoles qui délimite bien notre champ d'action). Nous bénéficions de l'accès à la salle polyvalente et y jouissons de deux armoires pour ranger notre matériel.  
Nous entourons des personnes en difficulté (et les suivons souvent aussi quand ils ont quitté la localité).  
Quelques bénévoles donnent des cours de conversation française.
- Ad 2. **Le vestiaire** (vêtements, chaussures, linges de maison, dictionnaires – articles neufs ou usagés) sont vendus à des prix symboliques, la différence étant payée par le groupe des bénévoles (budget d'une dizaine de milliers de francs). Nous proposons des billets de cinéma à prix réduit (avec l'aide d'EVAM, de l'association des bénévoles, du cinéma qui renonce à sa marge), par contre les bibles sont offertes. Le vestiaire est ouvert le lundi de 09h30 à 11h30, le jeudi de 16h à 17h30. L'affluence est saisonnière. **Ces temps-ci, nous avons autour de 30 passages à chaque ouverture**. L'engagement est lourd. Deux à trois personnes pour tenir le magasin où règne une discipline stricte (contrôle des papiers d'identité pour éviter que d'autres que des requérants viennent s'approvisionner, tenue d'une fiche pour chaque personne afin de limiter la vente de certains articles neufs – impossibilité de revendre à d'autres), tri des dons, courir les soldes des grands magasins, etc.
- Ad 3. **Organisation de fêtes** (Noël, Pâques, Journée des réfugiés) et de célébrations à l'Eglise catholique (ouvertes au public qui est associé par voie d'annonces dans les communautés et dans la presse. Ce 20 décembre 2011, nous fêtons Noël à l'église catholique (message Pierre-Olivier Heller) et passons une soirée conviviale à la salle

de paroisse attenante (buffet préparé par les requérants et les bénévoles, animation sur le thème des « musiques du monde »).

- Ad 4. **Parrainages.** En séance de coordination de début octobre 2011, présidée par la Municipalité, il est constaté que les parents des élèves scolarisés ne suivent pas, que la communication est difficile. Le groupe des bénévoles met alors sur pied un groupe de marraines et de parrains. Chacune, chacun, s'occupe d'un enfant et de ses parents, lors d'un goûter-contact le vendredi après-midi, pour expliquer les directives de l'école, contrôler si tout a été bien compris ; c'est une aide précieuse à l'intégration. Un échange est prévu entre les parrains/marraines, le doyen de l'école et la directrice régionale d'EVAM pour consolider cet engagement (et valoriser les bénévoles). **Actuellement 7 bénévoles sont engagés dans ce service ;** ils ont été recrutés par voie d'annonce dans le journal local.
- Ad 5. Les journées thématiques sont mises sur pied par EVAM, mais les bénévoles sont associés (récemment journée d'informatique, violence, égalité, Nigeria, Erythré, Afghanistan, etc.)
- Ad 6. **Synergie avec les paroisses** dont les bénévoles sont issus (réformée, évangélique, catholique). Ainsi la paroisse catholique nous offre la salle de paroisse pour des fêtes, et l'église catholique voisine d'EVAM se prête bien à des célébrations chrétiennes ouvertes aux religions, sans esprit de prosélytisme. La paroisse réformée nous subsidie (1500.-/année).
- Ad 7. **Contact avec EVAM, les autorités municipales et autres intervenants sur le site** (Gendarmerie, Ecoles, CSSC) par les séances de coordination régulières ; les problèmes potentiels, futurs ou déjà existants sont traités en toute transparence, et beaucoup de débordements sont ainsi évités. Nous ne pouvons que recommander d'instituer ailleurs ce genre de prophylaxie. Lors de ces séances ont été réglés entre autres les difficultés d'accès et leurs excès aux services médicaux d'urgence, l'appui scolaire, les parrainages, la lutte contre le trafic de drogues, les resquillages dans les transports publics, les travaux d'utilité publique. Les contacts directs avec EVAM se créent quotidiennement, et sont officialisés une fois toutes les 6 à 8 semaines par une séance commune.
- Ad 8. **Mise en réseau avec d'autres institutions : l'Ecole du Cirque** (qui installe son chapiteau sur le terrain du Centre de requérants et de ce fait diminue la peur qu'ont les gens d'approcher cet édifice). Le **cinéma Royal** qui nous aide à organiser des rencontres autour de films à thèse (**Fernand Melgar, Rolando Colla** et d'autres). Objectif des soirées thématiques : que les deux populations se rencontrent, discutent ensemble !  
**Lanterne magique** : les enfants y sont conduits par des bénévoles.
- Ad 9. **Visibilité.** Le Journal de Sainte-Croix et environs est très ouvert, il accepte nos articles et fait lui-même aussi des reportages. Nous avons une présence médiatique par le journal, et par le site internet du Point d'appui de Lausanne. Le mensuel tous-ménages de l'Eglise réformée « Bonne Nouvelle » relate aussi notre action.
- Ad 10. **Assemblée générale publique.** avec des intervenants extérieurs. La prochaine date : **mercredi 14 mars 2011, avec la professeure Christin Achermann de l'Uni de Neuchâtel** sur le thème « migration et criminalité » (2011 NEM et Sans-papiers, 2010 Accords de Dublin, 2009 CEP Vallorbe).

*Sainte-Croix, le 18 décembre 2011 : Paul Schneider, président de l'association des bénévoles.*